

Conseil de Quartier des Halles

À la Mairie du 1^{er} arrondissement

Mercredi 7 février 2007

A 18h30

Étaient présents à cette réunion

| Les élus | |
|---|--|
| M. Legaret Mme Haegy M. Caldaguès Mme Posine M. Le Garrec | Maire du 1 ^{er} arrondissement, adjoint chargé de la voirie, de l'environnement et des espaces verts adjoint chargé de la démocratie locale conseiller d'arrondissement délégué à l'environnement conseiller de Paris |

| Les habitants | |
|---|--|
| Mme Boerlen M. Cazabonne M. Chapot Mme Filoche Mme Goy-Blanquet M. Ouarzazi M. Priollet Mme Tardieu Mme Ducret M. Diallo M. Tibouville Mme Montant | |

| Les associations | |
|---|--|
| M. Chavonnet Mme Fuseiller Mme Lionnet M. Pourbaix M. Poyet Mme Thomas | Défense des riverains de Châtelet les Halles Sauvons les Halles CGPME Île-de-France Accomplir Qualité de vie & sécurité autour de Saint-Eustache Vivre dans le quartier Montorgueil – les Halles – Saint-Eustache – Montmartre Glob'Halles |

Ainsi que Mme Bret du service des commerces non-sédentaire de la Ville de Paris et M. Bensidoun, concessionnaire du marché de la rue Montmartre.

Le Maire rappelle l'ordre du jour du conseil de quartier.

- point sur le fonctionnement du marché alimentaire de la rue Montmartre et en particulier du marché du jeudi après-midi
 - rappel sur les demandes de réalisations formulées par le Conseil de quartier lors de la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme
 - questions diverses
-

I- point sur le fonctionnement du marché alimentaire de la rue Montmartre et en particulier du marché du jeudi après-midi

Le Maire débute la réunion par une description succincte de la situation du marché de la rue Montmartre :

Ce marché existe depuis le 15 septembre 2005 et a été créé à la suite de nombreuses réunions de concertation rassemblant riverains et conseillers de quartier.

Les jours et horaires de tenus sont le jeudi de 15 à 20h et le dimanche de 8h à 14h30

Lieu : rue Montmartre entre la rue Turbigo et la rue du Jour
une vingtaine de stands sont sur la chaussée.

La fréquentation est quelque chose de subjectif et proportionnellement liée à la nature des commerces présents sur le site.

Le jeudi, la qualité des commerces est d'une toute autre nature que lors du marché du dimanche matin.

Le marché alimentaire ne fonctionne pas le jeudi après-midi, faute de clientèle. Les commerces de bouche sont inexorablement remplacés par d'autres commerces de bien moins bonne qualité (vêtement, jouets bas de gamme...).

La situation engendre des plaintes des commerces sédentaires de la rue Montmartre qui y voient une concurrence déloyale.

Le Maire propose donc à la salle de débattre sur le Marché des Halles du jeudi après-midi. Doit-on le laisser tel quel ? Doit-on changer les horaires ?

M. Bensidoun prend la parole sur le marché du jeudi après-midi et tente une comparaison et un historique quant au choix d'installation du marché à cette période.

Au départ, il était réticent pour installer un marché le dimanche matin car les commerçants viennent parfois d'assez loin et ils peuvent avoir du mal à remballer lorsqu'ils ont un autre marché l'après-midi.

Il est vrai que lors de la concertation, on avait pensé faire un marché un matin de la semaine. Cette proposition n'avait pas été retenue car la situation des marchés de matin est moins bonne que celle des marchés de soirée... Très peu de commerces de bouche sont présents car les matins de semaine les commerçants se déplacent moins et on constate un fort absentéisme.

Au sujet des prix, le constat de la clientèle était positif car une gamme de commerçants de tous prix était présente dans un premier temps. Par la suite, cette opinion était plus négative du fait du départ de certains commerçants. A présent, de nouveaux commerçants sont présents et il peut dire que le marché recouvre la situation initiale.

M. Bensidoun peut comprendre l'agacement des riverains et élus face à la présence de camelots, mais cette situation change. Il ne faut pas oublier que le marché est très jeune (septembre 2005) et qu'il doit encore faire ses preuves.

Le Maire indique que M. Bensidoun a toujours fait des efforts pour pallier aux difficultés que pouvait présenter ce marché de l'après-midi.

Mme Montant remarque que le volailler du marché propose un lapin à 10€ le kilo alors que celui de Montorgueil propose un lapin à 7.50€ le kilo. Elle ne trouve pas les commerçants bon marché. Au sujet du jeudi après-midi, elle pense qu'il serait intéressant pour tout le monde de placer le marché le vendredi après-midi à partir de 16heures. Ainsi, grâce aux nouveaux horaires de travail des riverains, tout le monde s'y retrouverait.

Le Maire regrette que l'on ne puisse changer de jour, mais il indique à Mme Montant que c'est très complexe compte tenu des obligations des commerçants.

M. Martin pense que le marché est très agréable le dimanche matin. Il demande pourquoi on ne réserve pas les places du marchés uniquement aux « alimentaires » et en interdisant aux camelots de s'y installer. Il regrette que le marché se soit installé rue Montmartre et non pas rue de Rivoli ou autour de la Samaritaine. Le sud de l'arrondissement n'a plus de commerce de bouche.

Le Maire rappelle que tout le monde a été pris au dépourvu par la fermeture, à l'époque, du sous-sol de la Samaritaine et ce malgré les promesses du propriétaire de le laisser ouvert.

Une riveraine pense que le jeudi soir n'est pas son créneau horaire et que le marché est trop loin. S'il était présent au pied de la Samaritaine, alors elle s'y rendrait volontiers. De toute manière, elle préfère se rendre chez les commerçants du quartier.

Mme Filoche pense que les habitants du quartier trouvent les commerçants du marché trop chers mais elle constate aussi que ce marché attire énormément de monde.

M. Pourbaix vit avec ce marché. Il pense que le jeudi après-midi est un bon créneau. Il est satisfait que le marché soit rallongé d'une demi-heure le soir.

Mme Goy-Blanquet demande la différence en volume de vente entre le marché du jeudi et celui du dimanche.

M. le Garrec rappelle que le marché alimentaire n'avait pas été créé pour que les commerçants de la rue Montorgueil ferment. Il s'agissait de faire marcher une concurrence et faire baisser les prix. C'est pourquoi les prix du marché doivent être attractifs. Il constate que beaucoup de personnes fréquentent le marché pour se promener.

Mme Thomas indique que l'on ne peut faire de constat de rentabilité du marché qu'en observant la présence des commerçants. Elle ajoute que l'on ne peut pas tenir compte des desiderata des riverains. On ne peut pas changer du jour au lendemain les horaires ou même le jour d'ouverture du marché.

Mme Goy-Blanquet pense au contraire qu'il faut encourager l'installation des commerces de bouche dans le marché en trouvant les horaires et le jour le plus adéquat. Le marché est un ensemble de désirs communs et c'est la mairie qui doit pondérer tout cela.

M. Martin rappelle que 2000m² de grande surface vont être créées dans les années qui viennent par la suppression des voies souterraines des Halles.

Le Maire rappelle que la rue Montorgueil est la plus ancienne voie commerçante de Paris et que jamais il n'a souhaité la menacer en créant un marché alimentaire. Bien au contraire.

La concurrence n'est pas quelque chose de malsain et il constate qu'un marché est toujours un régulateur des prix. Cependant, il ne pense pas qu'un marché « animation » tel qu'on l'observe le jeudi après midi soit une solution pour le quartier ; en effet les camelots ne régulent pas les prix des commerces de bouche sédentaires.

Le Conseil de quartier des Halles doit se prononcer :

Doit-on laisser le marché se dérouler le jeudi après-midi ?

M. Pourbaix pense qu'il y aura moins de monde le matin que l'après-midi. Comme le Maire, il pense que le marché ne fait pas de concurrence déloyale à la rue Montorgueil.

M. René-Bazin demande si on ne peut pas créer un marché cosmopolite le jeudi après-midi. Il y aurait plus de marchands d'alimentaire.

M. Bensidoun indique que :

- Les commerçants des jeudis et dimanches sont les mêmes et qu'ils ont l'obligation de s'installer pour les 2 jours. C'est pour cette raison que l'on ne peut pas promettre de place à qui que ce soit si elle est susceptible n'être prise par un habitué.
- Au sujet des horaires d'après-midi. Il avait émis le souhait que le marché ouvre à 12h00 mais à cause du trou horaire de 14h30 à 16h30, il n'a pas pu se le permettre. Les clients reviennent plus tard et la demi-heure supplémentaire accordée est d'un grand secours car cela permet de décaler le remballage. S'il fallait installer le marché le matin, il y aurait des difficultés d'accès pour certains commerçants qui remballent l'après-midi pour un autre marché.
- Pour les prix, il fait une note après chaque réunion comme celle-ci aux commerçants, ainsi ils connaissent les demandes des riverains et du Maire. Il fait tout de même remarquer que ses commerçants sont de grande qualité : un poissonnier de Trouville est présent sur le marché et il est excellent.

- Pour ce qui concerne le volume de chiffre d'affaire. Il ne cache pas que le dimanche est un très bon jour mais il constate que le jeudi n'est pas mauvais en comparaison avec la situation d'autres marchés parisiens similaires.

M. Le Garrec demande à ce que l'on donne au marché de Montmartre la possibilité de l'installer. Il n'a que 15 mois.

M. Bensidoun indique que les commerçants sédentaires peuvent réserver des emplacements sur le marché. Il pense d'ailleurs au tripié de la rue Montorgueil qui voulait s'y installer.

Mme Posine indique qu'il n'a pas pu s'y installer : c'est un investissement très lourd pour lui.

Le Maire souhaite procéder à la consultation :

A l'unanimité, le Conseil de quartier souhaite le maintien des horaires du jeudi après-midi.

II- les propositions PLU & questions diverses

- Le PLU

M. Chavonnet souhaite prendre la parole pour rappeler que le Conseil de quartier avait établi une liste de propositions dans le cadre de la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme. Plusieurs de ces demandes dépassaient le cadre de la consultation et certaines demandes de type « petits aménagements de voirie » auraient pu être traitées rapidement. Ces propositions avaient été transmises à l'Hôtel de Ville, mais depuis, aucune avancée ne leur a été communiquée par l'Hôtel de Ville.

Mme Haegy souhaite que l'on reprenne ces propositions ensemble pour examiner les projets qui peuvent être réalisés par la mairie ou le Conseil de quartier dans le périmètre des Halles.

M. Chavonnet profite de cette discussion autour de l'urbanisme pour demander des informations sur le Plan Vélo.

- Vélos & motos

Mme Haegy répond qu'il s'agira de proposer à la location environ 14000 vélos sur 1000 stations implantées dans toute la ville de Paris. Cette question sera abordée en Conseil de Paris et les propositions d'implantations proposées par l'APUR seront transmises pour avis aux Maires d'Arrondissement.

Mme Thomas souhaite que l'on supprime les vélos RATP qui circulent à toute vitesse dans la rue Montorgueil.

Mme Goy-Blanquet est pour les vélos dans Paris mais elle constate que les riverains s'en plaignent car ils ne respectent pas le code de la route. Cependant, elle pense que les problèmes de motos et scooters sont d'autres nuisances bien plus désagréables à cause du stationnement sauvage, de la pollution...

M. Diallo remarque que les contractuelles ont tendance s'acharner sur les voitures et jamais sur les motos. Il doit bien y avoir une raison à cela.

M. Caldaguès rappelle que le prochain CSPDA se déroulera le 7 mars prochain. Les motos peuvent faire partie de l'ordre du jour. Il indique par la même occasion que le Conseil de quartier peut réaliser une action pour montrer sa présence auprès des motocyclistes. Une campagne de sensibilisation par la distribution de flyers a souvent un bon impact si l'action est sympathiquement organisée.

- Référent et suppléant de la concertation des Halles

Le Conseil de quartier constate la carence de M. Darmanin au poste de référent au comité permanent de la concertation des Halles.

Le Conseil de quartier élira au prochain Conseil de quartier le nouveau référent.

M. le Garrec indique déjà sa préférence à Mme Goy-Blanquet qu'il félicite.

Des conseillers de quartier lui reproche des initiatives personnelles dans les tâches de rapporteure qu'elle doit effectuer dans le cadre de la concertation sur les Halles.

- Questions diverses

Mme Thomas tient à signaler la trop grande présence de quêteur dans le quartier Montorgueil. Selon elle, ces quêteurs (de grandes ONG) harcèlent les passants les obligeant à aller retirer de l'argent au distributeur pour le leur donner.

Elle remarque l'installation en trop grand nombre de commerçants asiatiques dans le quartier.

M. Caldaguès clôt la séance à 21h30 et remercie les Conseillers de quartier et les intervenants de leur présence.